TABLE DES MATIÈRES

Sommaire 7

Préface 9
Pierre E. Cornil

Partie 1 - L'audience à la barre 11

L'immunité de plaidoirie Aspects légaux et déontologiques 13
Pierre E. Cornil
Xavier Van Gils

I. Le Code judiciaire et le Code pénal 14

II. Quelques cas de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme 18

A. Affaire *Nikula c. Finlande* 18

B. Affaire *Steur c. Pays-Bas* 22

C. Affaire *Morice c. France* 23

D. Affaire *Namazov c. Azerbaïdjan* 24

E. Affaire *Simić c. Bosnie-Herzégovine* 25

F. De grands principes à retenir 26

III. La déontologie des avocats 27

IV. La responsabilité civile 29

La plaidoirie et le devoir de loyauté de l'avocat 31
Pierre Sculier

Plaider n'est pas conclure 43
Antoine Gillet

Propos introductifs – Notions et place des conclusions et de la plaidoirie dans le procès civil 43

I. Les moyens soulevés pour la première fois à l'audience 47

II. Les demandes formulées pour la première fois à l'audience 54

L'abrogation de l'interdiction du couvre-chef à l'audience : leçons d'une réforme discrète 63
Sébastien VAN DROOGHENBROECK

I. Le justiciable 65

II. L'avocat 70

III. Le juge 79

Conclusion 87

Mieux plaider 89
Patrick HENRY

I. Mieux conclure, mieux plaider, mieux juger 89

II. Le débat interactif : modernité, efficacité et justice 93

Conclusion 96

Partie 2 - L'audience depuis le siège 99

Inventaire de ce qui doit ou peut être acté à l'audience en matière civile 101
Arnaud HOC
Martin MARINX

Introduction 101

I. Ce qui doit être acté 103

II. Ce qui peut être acté 108
A. Les incidents à l'audience d'introduction 110
B. Les incidents à l'audience de plaidoiries 115

III. Rôle et statut du greffier 126

Conclusion 130

Audience interactive et droits de la défense 131
Jean-François VAN DROOGHENBROECK

I. Juge actif, audience interactive et contradiction effective 131

II. Les enseignements de la Cour européenne des droits de l'homme 135

III. Les enseignements du droit processuel comparé 139

IV. Dix balises pour une contradiction effective en débat interactif 144

Annexe - Proposition de protocole reproduite avec l'aimable autorisation d'AVOCATS.BE 153

Le juge (trop ?) bavard 155

Dominique Mougenot

I. Le juge (hyper)actif, une tendance à la mode 156

II. Les limites du bavardage du juge 160

III. Les interdictions légales de parler 164

IV. Une question de culture ? 166

Conclusion 169

Partie 3 - De quelques audiences particulières 171

L'audience à la Cour de cassation 173

Ria Mortier

Bénédicte Inghels

Introduction 173

I. Rappel du rôle et de la mission de la Cour de cassation – Une spécificité, la procédure écrite 174

A. Les missions de la Cour de cassation 174

B. La procédure devant la Cour de cassation 176

II. Rappel du rôle et de la mission du parquet près la Cour de cassation 180

A. En général 180

B. Méthode de travail et élaboration des conclusions 187

C. Les conclusions et les droits de défense des parties 191

III. L'audience de la Cour de cassation 193

A. L'audience de la Cour de cassation en pratique 193

B. Améliorer l'audience 196

Conclusion 199

L'audience à la Cour constitutionnelle et au Conseil d'État 201
Evrard de Lophem
Juliette Van Vyve

Introduction 201

I. L'audience à la Cour constitutionnelle 202
A. Les textes 202
B. L'audience, facultative ou obligatoire (ou virtuelle) 204
C. Ce qu'on peut faire à l'audience 207
D. Plaider à la Cour constitutionnelle 208

II. L'audience au Conseil d'État 211
A. Les textes 211
B. L'audience, facultative ou obligatoire (ou virtuelle) 214
C. Ce qu'on peut faire à l'audience 217
D. Plaider au Conseil d'État 224

Conclusion 226

La discipline du barreau : l'audience disciplinaire 229
Georges-Albert Dal